



<https://www.citsmr.org>

-

info@citsmr.org

Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu tenue le 12 septembre 2023

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par un ou des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante :

<http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de \$221 405 \$ dont 3750 \$ pour l'organisation de l'élection partielle qui a dû être annulée suite au retrait d'un candidat.
- 2 M. Daniel Lemieux de la firme Sénergis présente et explique aux citoyens présents les conclusions du sondage auquel les Saint-Marcois avaient été invités à répondre au cours du mois de juin à propos du projet de développement immobilier dans le village. 471 citoyens (42% du village et 58% de l'extérieur) se sont prévalu de la possibilité de donner leur opinion, ce qui en fait un sondage très valide. Les résultats complets sont disponibles sur le site internet de la municipalité.
- 3 La municipalité entreprend des démarches légales pour annexer une partie de terrain qui chevauche Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil et en faire ainsi un lot entièrement saint-marcois.

- 4 Les conseillers approuvent le refinancement au taux de 5,54% par la Caisse Desjardins Beloeil-Saint-Hilaire pour 5 ans du solde de l'emprunt contracté en 2006 pour la réfection du noyau villageois.
- 5 Conjointement aux autres municipalités, les conseillers demandent aux instances concernées la reconduction pour les cinq prochaines années de l'entente de récupération d'une partie de la taxe sur l'essence (TECQ). Elles demandent élargir les critères d'utilisation des sommes ainsi reçues.
- 6 Les conseillers se répartissent la représentation aux divers comités municipaux ainsi qu'aux organismes intermunicipaux. :
- 6.1 M. Réal Déry est nommé maire suppléant ainsi que substitut du maire à la MRC et affecté au CCU.
- 6.2 Mme Marie-Claude Racine est déléguée à la bibliothèque en plus de poursuivre au CCL.
- 6.3 M. Ghislain Henri est nommé responsable du CCE ainsi que substitut du maire à l'AIBR.
- 6.4 M. Maurice Rolland est délégué au CCE.
- 6.5 M. John Bradley sera affecté au CCL.
- 6.6 M. Yvon Forget est délégué au CCU.
- 6.7 M. Alain Lavallée est nommé délégué à l'AIBR en plus de sa fonction de membre du conseil de la MRCVR.
- 7 La Municipalité fait l'acquisition d'un nouveau tracteur multifonctionnel au coût de 149 755 \$.
- 8 Le coût de la première portion des travaux d'aqueduc sur la rue..... s'élève à 288 183 \$.
- 9 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :
 - 9.1 Le conseiller **John Bradley** annonce que la municipalité a reçu les permis requis pour la construction en 2024 du nouveau quai polyvalent de mise à l'eau des bateaux. Il a aussi participé, avec le Maire et le conseiller R. Déry à une rencontre avec le MTQ à propos de la signalisation routière sur la Montée Verchères.
 - 9.2 Le conseiller **Yvon Forget**, nouvellement élu, souligne le succès du Brunch de la rentrée et la remise des bourses d'études de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.
 - 9.3 Le conseiller Ghislain **Henri**, nouvellement élu lui aussi, annonce qu'il a été affecté au CCE à titre de conseiller responsable. Il souligne le travail effectué par les membres du CCE pour la révision de la politique environnementale de la Municipalité.
 - 9.4 Le conseiller **Réal Déry**
 - 9.4.1 informe les citoyens présents que la patrouille nautique de la SQ a assuré une présence satisfaisante durant l'été et a donné un meilleur service que par le passé. Il mentionne en outre la présence de 5 appareils de surveillance radar sur notre territoire.
 - 9.4.2 Indique que pour contrer les vols d'autos plus fréquents par les temps qui courent, il serait bon de masquer par du ruban opaque le numéro de série du véhicule inscrit sous le coté conducteur du parebrise des voitures. Cette pratique complique le « travail » des voleurs.
 - 9.5 La conseillère **Marie-Claude Racine**
 - 9.5.1 annonce qu'environ 175 personnes ont assisté et participé au spectacle sur les Beatles le 15 août dernier;

- 9.5.2 fait la promotion de la Fête des familles et des activités du 16 septembre;
- 9.5.3 Invite les citoyens à compléter les inscriptions aux diverses activités offertes par le Service des loisirs;
- 9.5.4 Souligne la remise par la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu d'une somme de xxxx \$ en bourses d'études à de jeunes Saint-Marcois.
- 9.6 Le Maire **Alain Lavallée** signale que les discussions avec le MTQ au sujet de l'implantation d'un signal d'arrêt sur la Montée Verchères au point de traverse vers l'école n'ont pas donné de résultat. Les responsables ministériels sont cependant à la recherche d'autres solutions.

10 QUESTIONS CITOYENNES

- 10.1 À la question d'un citoyen concernant ce qu'a fait le conseil de la demande de la pétition de plus de 500 Saint-Marcois déposée lors de l'assemblée du mois de mai de *former un comité spécifique composé d'élus et de citoyens désignés par les citoyens pour se pencher sur le projet en cours, en déterminer les critères et suivre son évolution*, le Maire répond en substance de laisser les élus faire leur travail sur le dossier et qu'au moment favorable une nouvelle assemblée publique sera organisée pour faire état de la situation.
- 10.2 Un citoyen rappelle au conseil municipal la demande pressante faite par le GIEC en 2021 de se pencher « immédiatement, radicalement et massivement » sur la question du réchauffement climatique. Il renouvelle son appel d'alors de confier au CCE le mandat d'étudier les impacts possibles du réchauffement dans notre municipalité et les mesures d'adaptation à ses conséquences. Alors qu'il s'agissait de *mesures collectives d'adaptation*, les conseillers éludent la question en vantant les mérites du *plan d'urgence de la municipalité* et les efforts individuels de chacun pour le compostage et le recyclage ainsi que pour l'aménagement de leur propriété.
- 10.3 Un citoyen demande des précisions sur le travail de la patrouille nautique. Cet été, son travail s'est réduit au contrôle de l'ivresse « au volant », des permis et des cartes. En ce qui concerne la vitesse sur la rivière, en l'absence de règlement fédéral spécifique la SQ n'a aucune juridiction et ne peut donc intervenir pour la contrôler. À ce sujet on nous apprend qu'environ 300 personnes ont donné par internet leur avis à propos du règlement fédéral en cours d'adoption.
- 10.4 En rapport avec la compilation des réponses des citoyens au sondage de la municipalité, une citoyenne demande si des personnes y ont répondu plus d'une fois. Sans en avoir de certitude absolue, il semble que non.
- 10.5 Afin d'établir une relation de confiance entre les citoyens et leurs élus, dès que la question du développement immobilier sera de nouveau, ces derniers s'engagent à consulter et impliquer leurs commettants.
- 10.6 À une autre citoyenne on affirme que les plans proposés par les promoteurs privés du développement immobilier sont définitivement abandonnés.

Liste des sigles utilisés :

ADMQ :	Association des directeurs municipaux du Québec
AIBR :	Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu
ARTM :	Autorité régionale de transport métropolitain
CABVR :	Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu
CCE :	Comité consultatif en environnement (comité municipal)
CCL :	Comité consultatif en loisirs (comité municipal)
CCU :	Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)
CLD :	Centre local de développement (organisme régional)
COMBEQ :	Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec
COVABAR :	Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu
CRE :	Conseil régional de l'environnement (organisme régional)
FARR :	Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)
FQM :	Fédération québécoise des municipalités
GES :	Gaz à effet de serre
GIEC :	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
MADA :	Municipalité amie des aînés
MAMH :	Ministère des Affaires municipales et de l'habitation
MDJ :	Maison des jeunes « La Traversée »
MRCVR :	Municipalité régionale de comté de la Vallée du Richelieu
MTQ :	Ministère du transport du Québec
OBNL (ou OSBL) :	Organismes à but non lucratif
PMAD :	Plan métropolitain d'aménagement et de développement
PRIMADA :	Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés
SEMECS :	Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (Usine de biométhanisation des résidus organiques)
SHMSR :	Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu
SQ :	Sûreté du Québec
SSI :	Service de sécurité et incendies (organisme municipal)
PIIA :	Plan d'intégration et d'implantation architecturale
TECQ :	Taxe sur l'essence et contribution du Québec